

Réduire ses déchets grâce au compostage

En mal dernier, le SIRTOM a lancé une opération de promotion du compostage en proposant des composteurs au tarif réduit de 24,90 € au lieu de 49,80 €. Nous avons souhaité vous faire part de l'expérience enrichissante notamment en matière de réduction des déchets d'un couple d'habitants de la commune de Tucquegnieux.

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous décidé de pratiquer le compostage ?

La motivation principale était d'avoir du compost pour le potager mais cela nous permet aussi de réduire nos déchets. Nous avons quelques poules donc ce qu'elles ne mangent pas termine dans le composteur, associé au tri cela nous permet de ne sortir la poubelle d'ordures ménagères qu'une semaine sur deux environ.

Aviez-vous des préjugés avant l'achat de votre composteur ? Si oui, lesquels ?

Surtout l'odeur mais au final si on le gère correctement ça ne sent rien.

Pouvez-vous nous parler de la mise en place du composteur ?

Le montage était relativement simple et le démarrage également. Nous avons décidé de le placer à proximité d'un carré potager pour plus de facilité lors de l'utilisation du compost lorsqu'il sera prêt.

Que déposez-vous dans votre composteur ?

Au quotidien les restes de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs. Plus rarement des tontes (mais pas trop pour ne pas déséquilibrer le "mélange"), quelques cartons bruns (sans adhésifs ou marquages) pour avoir un ensemble ni trop humide ni trop sec.

Que faites-vous pour entretenir votre compost ?

Finalement, pas grand chose ! Nous l'ouvrons quand il pleut s'il est trop sec pour l'humidifier et de temps à autre nous le mélangeons.

Comment utiliserez-vous le compost arrivé à maturité ?

Il ira alimenter les carrés potagers !

Quelle quantité de déchets avez-vous détournée de la poubelle "classique" ?

Facilement 1 kg par semaine dans la cuisine, sachant qu'il y en a le double ou le triple qui part dans le poulailler (et donc

qui irait au composteur également). Certaines tontes également (donc plusieurs kg aussi) : on alterne 1/3 dans le composteur et 2/3 de mulching.

Pensez-vous que le compostage soit un bon outil pour réduire la quantité de déchets ?

C'est clairement un bon outil, qui permet en plus de créer une ressource pour le jardin et donc de faire des économies, tout le monde est gagnant.



De nouvelles bornes à verre

Grâce au Plan d'Amélioration de la Collecte lancé par Eco-Emballages, le SIRTOM a pu renouveler une partie de son parc de bornes à verre ménager. Ainsi 32 nouveaux points, plus pratiques, mieux insonorisés et plus modernes seront installés sur différentes communes du territoire.

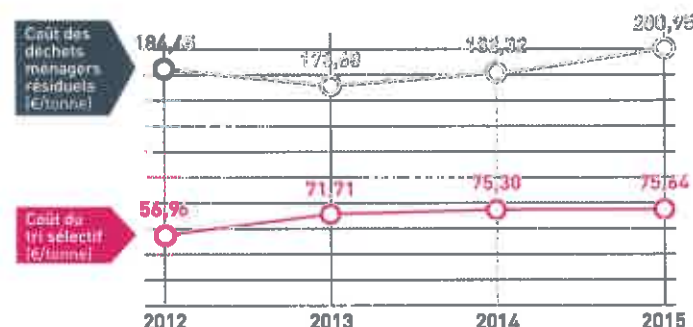


LE TRI SELECTIF POUR QUOI FAIRE ?

Nous produisons de plus en plus de déchets. Leur élimination coûte de plus en plus cher et doit répondre à des normes environnementales précises afin de préserver la planète.

Le tri permet de réduire les quantités d'ordures ménagères. C'est donc une action efficace et nécessaire pour éviter la surproduction de déchets et permettre la fabrication de nouveaux produits. Il contribue de cette façon à l'économie des matières premières et à la protection de l'environnement.

Le tri permet également de limiter l'augmentation des coûts : une tonne de produits triés coûte moins cher qu'une tonne de déchets ménagers résiduels traités. De plus, le syndicat bénéficie de soutiens financiers en fonction des performances de tri et d'une TVA à 10 % au lieu de 20 %.



SIRTOM info

NOV./DEC.
2016

Lettre d'information du Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Briey, vallée de l'Orne et Jarnisy

Pour cette seconde édition de notre bulletin d'information j'ai choisi de rédiger cet éditorial en collaboration avec Benoit BACCHETTI, Vice-Président chargé des questions relatives à la communication et à la prévention des déchets.

Depuis maintenant de nombreuses années, le syndicat œuvre à la généralisation du tri sélectif et à l'évolution de ses quantités en développant un grand nombre d'actions et de projets : intensification de la communication écrite (distribution en porte à porte des consignes de tri, des calendriers des différentes collectes) et digitale (nouveau site web, présence sur les réseaux sociaux), conteneurisation des 29 communes du territoire, relance du tri et notamment celui du verre ménager, équipement des collectifs de plus de 15 appartements en bacs de tri operculés et construction d'une nouvelle déchèterie.

L'autre sujet cher au syndicat et qui constitue un véritable enjeu dans la gestion des déchets : la prévention ! La prévention représente, en effet, l'ensemble des actions situées avant l'abandon ou la prise en charge des déchets par la collectivité et qui permettent d'en réduire les quantités.

C'est ainsi que nos équipes ont mis en place de nombreuses opérations visant à diminuer la production de déchets : promotion du compostage et des couches lavables, souscription d'un Programme local de prévention des déchets en collaboration avec l'ADEME et le conseil départemental 54, mise à disposition des usagers d'un autocollant STOP PUB, partenariat avec la ressourcerie PATCH, lutte contre le gaspillage alimentaire, animations auprès des scolaires et lors de manifestations, etc...

Notons que l'ensemble de ces dispositifs a d'ores et déjà permis de voir nos tonnages de tri (emballages légers, verre et papier) augmenter de 240 tonnes entre 2014 et 2015 soit une évolution de 7 %. L'objectif pour 2017 sera donc de renforcer l'ensemble de ces actions pour maintenir les coûts et le niveau de service proposé aux usagers du SIRTOM qui figure parmi l'un des plus complets et des moins coûteux de la région Lorraine.

Alain FRANTZ,
Président du SIRTOM

Benoit BACCHETTI

Vice-président chargé des questions relatives à la communication et à la prévention des déchets

P.2

Une nouvelle déchèterie bientôt à votre disposition !

P.3

Partenariat entre l'association PATCH et le SIRTOM

P.4

Réduire ses déchets grâce au compostage

P.4

De nouvelles bornes à verre

P.4

Le tri sélectif pour quoi faire ?

ORNE



UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE BIENTÔT À VOTRE DISPOSITION !

Les travaux de réalisation d'une déchèterie sur le Jarnisy ont débuté en août dernier. Ce type d'installation, dont l'utilisation s'est démocratisée ces dernières années, permettra d'accueillir la majeure partie de vos déchets*. Ces derniers seront ensuite triés pour faire l'objet d'une valorisation, avec pour enjeu majeur la préservation de notre environnement et la maîtrise des coûts.

Pourquoi une nouvelle déchèterie pour le Jarnisy ?

La réalisation de cette nouvelle installation répond en premier lieu à des considérations purement économiques. En effet, jusqu'à présent, le SIRTOM, et par conséquent les populations du Jarnisy, avait recours à l'utilisation de la déchèterie gérée par la société Barisien, située à Conflans, moyennant un coût annuel d'utilisation d'environ 200 000 euros. Le SIRTOM, fort de son expérience avec ses déchèteries de Trieux (2001) et d'Homécourt (2003), est en capacité de bâtir et gérer un nouveau site tout en garantissant une bonne maîtrise des coûts financiers. C'est, d'ailleurs, la question financière qui a poussé le syndicat à s'engager dans la réalisation de ce projet car les coûts de fonctionnement prévisionnels seront moindres que ceux supportés dans le cadre d'une prestation de service privée.

Pour finir, de par sa situation géographique sur la ZAC de Jarny Girumont, cette nouvelle déchèterie permettra d'offrir de meilleures conditions d'accès.



Vue 3D de la nouvelle déchèterie

Quelles seront les caractéristiques de la future déchèterie ?

Avec 16 bennes principales, la nouvelle déchèterie, répondant aux dernières normes en vigueur, sera suffisamment dimensionnée pour accueillir un bassin de population de plus de 20 000 habitants.

*Les déchets admis :

Gravats	Cartouches d'encre
Ferraille	Solvants et colles
Végétaux	Huiles usagées
Bois	Batteries
Cartons	Piles
Tout venant (Matelas, sommiers, canapés)	Pneumatiques
Ampoules à économie d'énergie	Déchets d'équipements électriques et électroniques
Peintures et vernis	

Concernant l'accessibilité, il sera très certainement envisagé de mettre en place un système d'accès par badge individuel.

Quand cette nouvelle déchèterie sera opérationnelle ?

La livraison de cette installation devrait intervenir d'ici la fin de l'année 2016 si les travaux se déroulent dans les meilleures conditions.

Sur cette même parcelle sera également implanté un bâtiment technique qui permettra le stockage du matériel spécifique à la réalisation des missions du syndicat (bacs roulants, sacs de tri sélectif, matériel technique pour la maintenance des camions de collecte des déchets ménagers,...).

Prévention des déchets

Un partenariat entre l'association PATCH et le SIRTOM

PATCH est une Ressourcerie spécialisée dans la revalorisation de meubles et d'objets divers, dont les particuliers ou les collectivités ont l'intention de se débarrasser. Le local, situé à Joeuf, offre une surface de vente où le public peut trouver à des prix modiques une variété de meubles et d'objets divers triés, remis en état, nettoyés, conditionnés : vaisselle, linge de maison, décoration, articles de puériculture, petit électroménager, jouets, livres, matériel de jardin....

Les visiteurs et usagers de l'association sont accueillis, conseillés et servis par une équipe de salariés embauchés dans le cadre d'un dispositif d'insertion professionnelle, mis en œuvre avec Pôle Emploi, le Service Economie Solidaire et Insertion du Territoire (Conseil Départemental), la Mission Locale et l'ensemble des partenaires acteurs de l'insertion, de la formation et de l'action sociale.

Par ailleurs, les personnes désireuses de se débarrasser de meubles et d'objets divers en état d'usage correct peuvent aujourd'hui solliciter l'association, qui propose un service d'enlèvement gratuit à domicile, sur rendez-vous, ou le dépôt direct sur place pour les petits volumes.

Début 2016, un rapprochement entre le SIRTOM et Patch a donné naissance à une convention de partenariat, sous la forme d'une mise à disposition sur les déchèteries d'Homécourt et Trieux de salariés de l'association, intervenant en qualité d'ambassadeurs du tri. Leur mission : le prélèvement sur place des objets "revalorisables", l'information et la sensibilisation du public sur l'existence de la Ressourcerie.

L'enjeu de cette collaboration est double : la réduction des déchets par le recyclage d'objets et le don, et la formation professionnelle d'un public en insertion.

Association PATCH
10 12, rue d'Ally. 54240 JOEUF (ancien LIDL)
Tél. : 06 17 21 33 07

HORAIRES D'ÉTÉ (à partir du 1^{er} Mars)

Mécredi	13 h à 17 h 45
Jeudi et vendredi	9 h à 17 h 45
Samedi	9 h à 16 h 45

HORAIRES D'HIVER (à partir du 1^{er} Novembre)

Mécredi	13 h à 16 h 45
Jeudi, vendredi et samedi	9 h à 16 h 45



Salle des ventes de l'association Patch à Joeuf